

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>l</sup><sup>le</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'été).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 35 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 48 minut. matin,	Express.
4 — 35 — —	Express.	11 — 51 — —	Omnibus.
2 — 58 — —	Express-Poste.	6 — 6 — —	Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	9 — 36 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an,	Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois,	— 10 »	— 13 »
Trois mois,	— 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous avons raison de penser, il y a deux jours, que le différend anglo-américain relatif à l'Amérique Centrale avait été aplani aussi heureusement et aussi pacifiquement que celui provoqué par la question des enrôlements. Les feuilles de Londres nous apprennent, en effet, que la difficulté si épineuse de l'Amérique Centrale a été résolue par une convention et un traité conclus entre Honduras et l'Angleterre. Voici quelles en seraient les principales clauses :

« Garantie de la neutralité du territoire qui sera traversé par le chemin de fer inter-océanique projeté, et liberté des ports de la circonscription, moyennant la cession par l'Angleterre de Ruatan et de deux autres petites îles en reconnaissance des justes droits de l'Etat principal sur lesdites dépendances. »

Si ces détails sont exacts, la grande question maritime du jour aurait été ainsi réglée, sans même avoir recours à l'intervention ostensible de l'Amérique.

Le *Times*, en publiant avec une satisfaction qu'il ne cherche pas à celer cet heureux résultat, ajoute que les Etats-Unis figurent au traité comme partie contractante, ce qui augmenterait encore les garanties pacifiques résultant de la convention signée. Aussi le principal organe de la presse de Londres manifeste-t-il l'espoir que les autres Etats de l'Amérique Centrale imiteront l'attitude conciliante de l'Etat de Honduras. La puissance du général Walker, basée sur le sentiment anti-européen le plus décidé, pourrait seule entraver ce mouvement favorable; mais il y a lieu de croire que cette influence regrettable ne pourra longtemps lutter contre l'intérêt de tous. Walker, devenu président du Nicaragua, au lieu de changer de rôle, continue à agir en aventurier, et aujourd'hui la crainte de conquête paraît avoir réuni contre lui l'Amérique Centrale, pendant que son gouvernement de filibustiers a abouti à une grande détresse pécuniaire et à la suppression de toutes les affaires dans l'Etat de Nicaragua.

Quoiqu'il en soit, du reste, en ce qui touche l'avenir de la politique intérieure des petites souverainetés qui se partagent le territoire de l'isthme de Panama, il n'est pas moins vrai que l'Angleterre et les Etats-Unis sont maintenant d'accord sur la position qui doit être faite à ces mêmes souverainetés vis-à-vis des grandes puissances maritimes du monde, et le résultat, qui préoccupait seul, à vrai dire, les gouvernements européens, doit, en tous cas, pleinement les satisfaire. — Havas.

Le *Times*, dans un article trop long pour que nous puissions le reproduire ici, exprime son opinion sur la dissolution de la garde nationale en Espagne. Le journal anglais approuve cette mesure, et passant du fait particulier à des vues plus générales, il termine en condamnant l'institution de la garde nationale en elle-même; son existence, dit-il, comme force armée, délibérant et votant dans une capitale, a été un embarras pour tous les gouvernements.

On lit dans le *Globe* d'hier :

« A la date des dernières nouvelles, les Turcs étaient en possession de l'île des Serpents. Le lieutenant russe, indisposé, n'y restait que par tolérance, et il y avait des forces suffisantes pour défendre cette position contre toute agression ultérieure. En conséquence, il est probable que l'affaire s'arrangera d'elle-même, sans ces délais et ces complications qui ressortiraient nécessairement de l'arbitrage. »

On écrit de Malte, le 27 août, au *Daily-News* :

« Nos rues sont toujours encombrées de soldats français se rendant de Constantinople en France. Les plus grands éloges sont dus aux soldats français qui ont traversé Malte. Depuis le commencement de la guerre, des milliers de soldats ont débarqué ici, et ils ont sans doute été l'objet de beaucoup d'extorsions et on leur a fait payer bien cher une foule de choses; cependant ils ne se sont jamais montrés mécontents; pas de bruit, aucune querelle. On les voyait toujours propres, en bonne tenue, et ayant la plus belle attitude sous les armes; il est impos-

sible de mieux se conduire qu'ils ne l'ont fait. Leurs officiers n'ont pas contracté la moindre dette; ils sont à très-juste titre, fort estimés de nos soldats, de nos matelots et de toutes les classes d'habitants. »

Voici ce que publie le *Journal de Constantinople*, du 26 août, au sujet de l'expédition dirigée par la Porte vers le Monténégro :

« On sait déjà que dix mille Monténégrins, sous le commandement d'Antoine Nicolich et d'autres chefs, envahirent de Berda les districts voisins de Podgorizza, mirent à feu et à sang ces malheureuses contrées et massacrèrent plus de cent familles musulmanes et chrétiennes. Le gouvernement de Sa Majesté Impériale, toujours prêt à protéger le bien-être des populations confiées par la divine Providence au sceptre paternel du Sultan, a donné tout de suite des ordres pressants pour que deux régiments du corps d'armée de *der Saadet Ordousou* et deux de l'armée de Roumélie aillent renforcer les garnisons de Bosnie et d'Albanie, commandées par le brave général de division Abdi-Pacha, le même qui a vaincu la révolution des hétéristes en Thessalie. Ces forces s'avancent en deux colonnes par le Danube et la Save, vers la forteresse ottomane de Brod, et par l'Adriatique, vers Antivari. »

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Vienne, mercredi 3 septembre. — L'*Ost-deutsche-Post* annonce qu'une nouvelle note a été adressée par le gouvernement napolitain à ceux de France et d'Angleterre, pour dissiper les fâcheuses impressions causées par la note antérieure.

D'après le même journal, M. Brenier, ambassadeur de France à Naples, se serait montré à peu près satisfait, et la mission de M. Hübner aurait été ajournée. — Havas.

Koenigsberg, 3 août. — Le journal de *Hartung* Koenigsberg annonce, sous la date de Saint-Petersbourg 2 septembre, que l'entrée solennelle de l'empereur à Moscou a eu lieu le 29 août, à 3 heures de l'après-midi.

## FEUILLETON

## LES ZOUAVES.

(Suite.)

Le maréchal Bugeaud était arrivé des premiers, et de sa main vigoureuse, il abattait tout ce qu'il rencontrait. Bientôt, cependant, l'ordre se rétablit, les zouaves et les tirailleurs, honteux de s'être laissé surprendre, s'élançant avec une sorte de fureur folle, et repoussent partout l'ennemi auquel ils font payer cher son escapade.

Polyte, le sergent Simonnet et Henry s'étaient particulièrement distingués dans cet incident; le maréchal les avait vus, il voulut lui-même leur exprimer toute sa satisfaction et les fit venir.

Malheureusement, quand il s'approcha du maréchal, et, malgré la solennité d'un pareil moment, Polyte ne put s'empêcher de partir d'un long éclat de rire, lequel, du reste, trouva de l'écho dans toute l'assemblée.

Le maréchal Bugeaud fronça les sourcils :

— Qu'est-ce que cela signifie; dit-il d'un air mécontent au jeune zouave.

— Pardon, maréchal, répondit ce dernier en cherchant vainement à contenir son hilarité, mais c'est plus fort que moi.

— Qu'est-ce qui te fait rire ?

— Dame!...

— Allons, réponds.

— Eh bien ! au fait, fit Polyte avec un geste insouciant, après tout, vous ne me mangerez pas... Vous me demandez ce qui me fait rire ?

— Parle !

— Eh bien, c'est vot' casquette!...

A ce mot, la gaieté reprit de plus belle, et toute l'assistance se mit à rire d'un même éclat.

Au surplus, le maréchal lui-même n'avait pas pu s'empêcher de se ranger à l'avis de tout le monde, car il venait de s'apercevoir que, dans la précipitation qu'il avait mise à se lever, il était resté coiffé à la manière du roi d'Yvetot.

Il demanda aussitôt sa casquette, et mille voix répétèrent à l'envi :

— La casquette ! la casquette du maréchal !

Et, à partir de cette nuit, chaque fois que les clairons sonnèrent la marche, le bataillon des zouaves les accompagna de ce refrain qui devint immédiatement populaire dans toute l'armée :

As-tu vu

La casquette

La casquette ?

As-tu vu

La casquette

Du père Bugeaud ?

La campagne commençait sous les meilleurs auspices, et le succès du premier engagement fut sur le point même

d'amener la soumission de quelques-unes des tribus hostiles; mais les négociations entamées à ce sujet furent rompues par une influence qui donne une idée bien caractéristique des mœurs arabes. Les femmes, indignées que leurs maris songeassent à se rendre, sans avoir fait une résistance plus sérieuse, les avaient accablés de mépris, jusqu'à s'engager par serment à ne plus leur préparer le couscoussou. Le parti de la résistance avait donc triomphé.

On était alors au 16 mai; quatre jours s'étaient écoulés depuis les derniers engagements. La colonne venait de s'arrêter au pied du Djebel-Pharaou.

De son bivac, et entouré de plusieurs officiers supérieurs ou généraux, le maréchal étudiait les mouvements de l'ennemi.

Toutes les crêtes du Djebel-Pharaou se garnissaient peu à peu des contingents kabyles, qui apparaissaient de loin comme autant de taches blanches et distinctes. Il y avait là la tribu puissante des Flissas, habiles à fabriquer des fusils, des canons et des sabres; celle des Beni-Abbas, industriels à confectionner les bornous et les hayas; les Ameraouas, reconnaissables à leurs drapeaux, et celle, plus nombreuse et plus redoutable encore, des Zouaouas, commandée par le fameux sid El-Djoudy, qui marchait à leur tête précédé d'une musique kabyle. Toutes ces tribus vinrent prendre place une à une sur le sommet du Djebel, et les spectateurs intéressés de ce vaste

Les lettres de franchise accordée à Riga, Revel, Dorpart, Pernau ont été confirmées. — Havas.

Madrid, 3 septembre. — La *Gazette de Madrid* publie le décret royal dissolvant les cortès constituantes. Ce décret a été bien accueilli.

Un autre décret royal admet la démission de M. Corradi du poste de ministre d'Espagne à Lisbonne.

(Constitutionnel.)

Nous apprenons qu'à la suite d'une attaque dirigée par les gens de la campagne contre Neufchâtel, le château est tombé en leur pouvoir.

Mais bientôt les troupes fédérales ont repris la ville, et le chef des insurgés, M. Pourtales, a été fait prisonnier. (Idem.)

#### EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Par ordonnance des 28 et 29 août, M. José de Zambrano y Viana, consul général d'Espagne près la République de l'Équateur, est nommé chargé d'affaires et consul général près la république de Costa-Rica et Nicaragua; M. Facundo Goni, chargé d'affaires et consul général à Costa-Rica et Nicaragua, est nommé aux mêmes fonctions au Chili; enfin M. Eduardo Romea est nommé chargé d'affaires et consul général près la république de l'Équateur.

Une autre ordonnance, en date du 30 août, donne la composition de la junta supérieure de rachat des charges spirituelles et temporelles, dont elle nomme président M. Manuel de la Fuente Andres, ancien ministre de grâce et justice, et député aux cortès.

La *Espana*, après avoir annoncé que les difficultés entre l'Espagne et Saint-Domingue sont terminées, ajoute :

« La satisfaction donnée par le gouvernement de cette république a été complète, et les outrages reçus par le pavillon espagnol ont été réparés. Il a suffi pour cela de la présence dans ces eaux de trois vapeurs de guerre espagnols, envoyés par le capitaine-général de l'île de Cuba, et de la fermeté et de l'énergie de M. Segovie, notre représentant près la République dominicaine. » (Constitutionnel.)

#### FAITS DIVERS.

Le *Moniteur algérien*, dans son numéro du 30 août, donne les renseignements suivants sur les suites du tremblement de terre :

« Les commotions souterraines que nous avons ressenties dans la soirée du 21 et dans la matinée du 22, se sont manifestées plus fortement dans la province de l'Est, elles se sont renouvelées sur certains points.

« Nous donnons, sous réserve de confirmation, le résumé des renseignements fournis par le télégraphe jusques et y compris la matinée du 25.

« Les mouvements se sont produits d'une manière générale dans la vallée parcourue par le Saf-Saf (cercle de Philippeville.)

« La rivière a légèrement débordé. Les centres qui s'échelonnent dans cette vallée ont tous eu, plus ou moins, à souffrir; on cite principalement Robertville et Gastonville.

« A Philippeville, la conservation de l'église et de l'hôtel du commandant supérieur est compromise;

rassemblement supputaient la force numérique des groupes, et, la longue-vue en main, en estimaient le total à quinze ou vingt mille.

La ligne de l'ennemi formait en face de nous un grand angle rentrant, au sommet duquel venait aboutir une arête montueuse plus accessible que la plupart des autres. Son origine était vis-à-vis le camp français, et, comme elle s'élevait entre deux ravins très-profonds, on pouvait la suivre sans s'exposer à aucune attaque de flanc. Telle devait être la direction de notre effort. Mais, à la cime, notre colonne se heurterait nécessairement à une résistance terrible. Le maréchal espérait diminuer celle-ci en franchissant de nuit tout l'espace intermédiaire et en brusquant au point du jour l'attaque décisive (1).

Un bataillon fut donc désigné pour rester à la garde du camp avec le convoi. Tout le reste de la colonne, dix bataillons, sans sacs, cinq cents cavaliers français et le *goum*, devaient faire partie de l'expédition nocturne, et, dans cette prévision, ils reçurent l'ordre de se tenir prêts pour deux heures du matin.

Aux zouaves était réservé l'honneur de marcher en tête avec une compagnie de carabiniers du 3<sup>e</sup> bataillon d'Orléans et une section de sapeurs; suivaient le bataillon d'élite, trois pièces de montagne, cent chevaux français et arabes, les tirailleurs indigènes, deux bataillons

les casernes ont dû être évacuées par prudence; diverses autres constructions, l'hôpital militaire notamment, sont assez lézardées.

« Indépendamment des secousses du 21 et du 22, cette ville en a subi quatre autres: le 23, à dix heures du soir; le 24, à trois heures du matin, mais sans gravité; puis dans la nuit du 24 au 25, d'abord à huit heures quarante-cinq minutes du soir, et ensuite à une heure après minuit. Ces dernières ont occasioné seulement la chute de quelques plafonds.

« Du reste, jusque-là on ne signale aucune mort, ni même aucune blessure.

« Une commission visite les maisons pour constater leur état. Aussitôt ces désastres connus à Constantine, M. Zœpfel, préfet du département, et le général Lefèvre, commandant la subdivision, sont partis pour Philippeville.

« Partout on a pris les mesures commandées par les circonstances.

« La partie orientale de la province paraît avoir été à peu près épargnée. Constantine ne signale aucun accident. A Bone, le théâtre a été légèrement lézardé, les villages des environs n'ont pas souffert. Pas de nouvelles de la Calle.

« Il n'en est pas malheureusement de même dans la partie occidentale: Collo et Djidjelly ont été plus gravement éprouvés.

« A Djidjelly, dès la première secousse, les habitants ont évacué la ville. Les secousses se sont renouvelées dans la nuit du 24 au 25. On manque de détails, seulement on sait que la population bivouaque. L'autorité militaire fait distribuer des vivres. D'ailleurs, les tribus des environs ne bougent pas.

« A Bone, on compte quelque maisons lézardées.

« Dès que les premières nouvelles de ces sinistres sont parvenues à Alger, M. le Gouverneur-général a donné ordre au vapeur le *Cerbère* de chauffer pour conduire à Djidjelly, M. le général de Tourville, chef d'état-major général.

« M. le général de Tourville a emporté avec lui un approvisionnement de vivres de campagne et une somme d'argent destinée à subvenir aux premiers besoins des habitants.

« Le *Cerbère* n'est pas encore de retour; le courrier de Bone qui aurait dû entrer hier, n'est pas arrivé non plus. Il est probable que ce vapeur aura été retenu en route pour les secours à donner aux villes du littoral qui ont été le plus mal traitées. »

— On lit dans l'*Assemblée Nationale*, sous ce titre: « *Les mangeurs de feu*, » la notice suivante publiée par l'*Akhbar*, sur les pratiques des *Aissaoua*, autrement dits les *Mangeurs de feu* :

« Ces pratiques reposent, pour la plupart, sur le charlatanisme le plus grossier, et si elles parviennent à produire quelque illusion, ce n'est qu'à la faveur du mystère dont les *Aissaoua* ont toujours soin d'entourer leurs préparations et du cachet religieux qu'ils ont su donner à leurs exercices, pour agir plus vivement sur l'imagination d'une multitude superstitieuse.

« Reconnaissons cependant que l'état d'excitation physique et morale dans lequel ils se mettent, par toutes sortes d'exercices violents et par leurs cérémonies religieuses, pourrait avoir pour résultat d'abolir, dans une certaine mesure, leur sensibilité nerveuse. — De nombreux exemples, entre autres

du 2<sup>e</sup> léger, deux bataillons du 26<sup>e</sup>, commandés par le colonel Pelissier, et deux bataillons du 48<sup>e</sup>.

Ils emportaient du biscuit pour deux jours, deux rations de viande cuite et une bonne provision de cartouches, le tout roulé dans le sac de campement porté en sautoir.

Le sentier dans lequel ils s'engagèrent était étroit, sinueux et glissant; les pentes rudes avaient été détremées par la pluie; tous les cavaliers qui suivaient furent obligés de mettre pied à terre, et le maréchal lui-même, mêlé aux zouaves, conduisait son cheval par la bride.

Aux heures suprêmes qui précèdent les batailles, il s'établit souvent entre les officiers et les plus humbles soldats, une familiarité que la communauté de danger explique, et qui contribue à généraliser l'enthousiasme et l'élan: le grade disparaît alors, il n'y a plus là que des hommes auxquels l'expérience a mille fois prouvé que toutes les inégalités de conditions s'effacent devant une balle kabyle ou arabe.

Le maréchal Bugeaud aimait ses soldats comme ses enfants: sévère, énergique, inflexible sur l'observation de la discipline, il savait en relâcher à propos les liens trop serrés, et plus d'une fois on l'a vu plaisanter familièrement avec ses hommes qu'il connaissait presque tous, et dont il aurait pu énumérer les exploits et raconter les blessures. Pendant cette nuit du 17 mai, le silence le plus

celui des convulsionnaires, autoriseraient à le croire, jusqu'à un certain point.

« Nous avons toutes sortes de raisons de penser que les scorpions et les serpents avec lesquels ils jouent, sont beaucoup moins venimeux qu'ils n'en ont l'air et que les piquants des feuilles de cactus qu'ils dévorent, ont été soumis, au préalable, à quelque préparation qui les a convenablement ramollis.

« Quant à l'insensibilité de leur corps soumis à l'action du fer rouge, leur secret n'en n'est plus un depuis longtemps.

« En effet, d'après un chimiste distingué, M. Julia Fontenelle, un espagnol nommé Lionetto, se montra à Paris, en 1809, et étonna tout le monde par son insensibilité au contact du feu.

« Ce Lionetto, à l'instar de nos *Aissaoua*, maniait impunément une barre de fer rouge, du plomb fondu, il buvait de l'eau bouillante, etc.

« C'était merveilleux et personne ne comprit rien au mystérieux procédé qui pouvait lui donner cette insensibilité.

« Malheureusement, Lionetto se rendit à Naples, où il voulut renouveler ses prodiges. Mais là, le professeur Sementini remarqua, tout d'abord, « qu'on voyait s'élever une vapeur épaisse, lorsqu'il plaçait sur ses cheveux une plaque de fer rouge; le même effet était produit, lorsqu'il passait un fer rouge sur la plante du pied, sur la langue, etc. »

« C'est ce que nous avons également remarqué dans les cérémonies des *Aissaoua*.

« Sementini voulut découvrir les procédés de Lionetto; il fit sur lui-même quelques expériences et voici les conclusions auxquelles il arriva :

1<sup>o</sup> Au moyen des frictions avec des acides, particulièrement avec l'acide sulfurique étendu d'eau, la peau devenait insensible à l'action de la chaleur du fer rouge;

2<sup>o</sup> Une solution d'alun évaporée jusqu'à ce qu'elle devienne spongieuse, était encore plus propre à cet effet, en l'employant en frictions;

3<sup>o</sup> Les parties du corps rendues insensibles et frottées, ensuite, avec du savon dur, puis lavées, étaient plus insensibles encore; on parvenait, par ce moyen, à se frotter, avec un fer rouge, sans qu'un poil de la peau fût brûlé.

« Enfin, les mêmes préparations faites sur la langue et sur la bouche, produisent les mêmes résultats.

« Comme on le voit, le procédé est des plus simples, il est à portée de tout le monde, et nos *Aissaoua* ne peuvent pas se vanter d'en avoir seuls le secret.

« En cherchant bien, croyons-nous, on ne tarderait pas à reconnaître que les autres pratiques des *Aissaoua* peuvent s'expliquer tout naturellement. »

— La *Crinolinomanie* continue de tout envahir. Il y a deux jours, au bois de Boulogne, il nous a été donné de contempler, dans une élégante calèche, deux dames et deux messieurs dont on n'apercevait plus que la partie supérieure du corps. Le reste était absorbé, complètement, sous les replis aérostatiques de la robe de ces deux légères contemporaines. Mais l'excès du ridicule amène la réforme; et la réaction est fille de toute action plus ou moins oppressive. Tout récemment, une dame, cette dame était peut-être une demoiselle, apparaissant

profond avait été recommandé, et nul n'osait souffler mot autour de lui: d'ailleurs la pluie tombait à torrents, on avançait péniblement dans la boue et au milieu des ténèbres; les soldats n'avaient pas l'esprit à la plaisanterie, et puis il s'agissait de surprendre les Arabes, il y allait de l'intérêt de tous, et, avec leur instinct merveilleux, chacun d'eux retenait son souffle et semblait marcher sur la pointe du pied.

Cependant, malgré les difficultés du terrain, on avançait. Déjà même les premières maisons du village, situé à mi-chemin, se dressaient non loin de là, et le jour commençait en outre à poindre à l'horizon.

Le maréchal fit faire une courte halte.

Il n'y avait encore d'arrivée que l'avant-garde des zouaves et la compagnie de carabiniers d'Orléans; mais le village pouvait être difficile à enlever et les soldats demandaient à marcher.

— Allons! mes enfants, dit le maréchal en souriant à leur ardeur, le moment est venu; soyez dignes de votre réputation, et surtout ne vous laissez point emporter trop loin...

Puis, se tournant vers les clairons qui se tenaient prêts: — Et vous! ajouta-t-il avec enjouement, sonnez-leur la *Casquette*.

Il n'en fallut pas davantage!... Une clameur faite de mille éclats de rire s'éleva à ces mots dans les rangs des zouaves. Les clairons se mirent à sonner la fanfare de la

\* (1) *La grande Kabylie*, par le général E. Daumas.

dans un de nos passages les plus fréquentés avec une crinoline monstre, essaya vainement de percer plusieurs groupes de promeneurs qui lui étaient opposés; notre *crinolinomane* dut rétrograder, maugréant, sans doute, contre l'impertinence des honimes de notre siècle, au lieu de s'en prendre à l'extravagance des modes des femmes de notre temps. — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE.

Saumur, hier avait pris un air de fête et de triomphe: toutes les maisons étaient pavoisées; et dans les rues de Bordeaux, d'Orléans, jusqu'à la gare, ce n'était qu'oriflammes.

A l'entrée nord du pont Cessart s'élevait un arc de triomphe, surmonté d'écussons et de trophées. Au milieu on lisait, entre autres inscriptions, celles-ci: à l'Empereur, à l'Armée, au maréchal Pélissier.

A trois heures, toute la ville était sur pieds; chacun allait prendre place aux balcons, aux fenêtres, sur les trottoirs, dans les rues que devait traverser le Maréchal Pélissier, duc de Malakoff. Quelques instants avant quatre heures, l'Ecole entière, la garnison du château, les autorités de tous ordres, les fonctionnaires, se rendaient aussi à la gare pour recevoir l'illustre vainqueur de Sébastopol.

Le temps nous manque pour dire avec quelques détails ce qui brillait de patriotisme et d'orgueil national dans cette foule innombrable, brûlant de voir l'intrépide chef de cette armée si grande de dévouement, de bravoure et d'abnégation.

A la gare, au milieu des autorités et des fonctionnaires, on distinguait quelques-uns de nos braves enfants, nobles soldats aussi de cette grande armée; quelques-uns manquaient, les uns retenus ailleurs, à leur grand regret, par le devoir, les autres sont morts glorieusement sur le champ de bataille. — Le duc de Malakoff, en venant à Saumur, retrouvait donc des souvenirs de Crimée.

A quatre heures et demie, le train express entra en gare. Le Maréchal descendit aussitôt, au milieu d'un détachement du 79<sup>e</sup> de ligne; il fut reçu par M. le Préfet, M. le général comte de Rochefort, M. le Sous-Préfet et M. le Maire; puis introduit dans la salle de réception, il a été harangué par M. Louvet.

Nous ne pouvons indiquer que sommairement quelques-unes des idées émises par M. le Maire: il a rappelé que dans 3 jours la France entière célébrerait le glorieux anniversaire de la plus grande victoire peut-être qu'ait jamais remportée l'armée française; la ville de Saumur est hennesse et fière de recevoir, dans ces jours surtout, le vaillant capitaine qui a mis fin à cette lutte terrible. — Il le remercie au nom de tous de l'honneur qu'il nous fait, et lui donne l'assurance que Saumur en gardera longtemps souvenir et reconnaissance. — Puis termine par les cris de: *Vive l'Empereur! Vive le duc de Malakoff! Vive l'Armée!*

Le Maréchal a répondu avec une noble simplicité et une véritable émotion, qu'il était bien sensible aux témoignages de sympathie que lui donnait M. le Maire; qu'il était heureux de se trouver dans notre ville, et de visiter notre belle Ecole, si riche de souvenirs militaires; mais qu'il regrettait d'être

obligé de partir dimanche: l'anniversaire dont vient de parler M. le Maire le rappelle à Paris. — Lundi, il doit réunir les officiers de la glorieuse armée qu'il a commandée: le matin, en souvenir des braves qui ont succombé dans ce grand combat; le soir, en souvenir de ceux qui ont survécu.

Après les cris mille fois répétés de: *Vive l'Empereur! Vive le duc de Malakoff, Vive l'Armée!* M. le Maréchal est monté en voiture, jusqu'à l'hôtel de M. le Maire, au milieu d'une foule innombrable.

Là, après quelques instants de repos, il a reçu, selon l'usage, les autorités, les fonctionnaires de la ville, et les membres du clergé; puis s'est rendu chez M. le général comte de Rochefort et à l'Ecole.

Le soir, presque toutes les maisons étaient illuminées; depuis la gare jusqu'à l'extrémité de la rue de Bordeaux, des lustres, formés par des verres de couleur, étaient suspendus de distance en distance. Des lanternes vénitienes entouraient la Promenade.

Enfin, la journée s'est terminée très-agréablement par un très-beau feu d'artifice, monté par MM. Chasle frères. — La principale pièce surtout a excité l'admiration générale: c'était la tour Malakoff sur le sommet de laquelle on voyait flotter les drapeaux des nations belligérantes; des bombes suivies de violentes détonations, étaient lancées sur cette tour, et, pour mieux représenter la grande lutte de Crimée, pendant que le feu jaillissait de toutes parts, le canon tonnait. Cette pièce à peine terminée, de magnifiques feux du Bengale brillèrent au milieu des arbres de la Promenade et des beaux maronniers plantés sur la rive droite de la Loire: on eût dit un vaste incendie sur les deux rives du fleuve.

Telle a été la journée d'hier: nous regrettons de ne pouvoir donner avec plus d'ordre les détails de cette fête brillante, mais le temps nous presse; nos lecteurs comprendront notre précipitation.

P. GODET.

#### COURSES DE SAUMUR.

Premier jour, vendredi 5 septembre 1856.

1<sup>o</sup> PRIX DE CIRCONSCRIPTION, 800 FR.

Donnés par la Ville et la Société des Courses, pour chevaux entiers et juments de 3 ans et au-dessus, appartenant à l'arrondissement de l'Ouest (Conditions de l'arrêté ministériel du 8 novembre 1850.)

— Quatre chevaux engagés.

Arrivé premier, *Brandyface*, appartenant à M. Loiseau, monté par Richard.

Arrivé deuxième, *Entre-Acle*, à M. de Coislin, monté par Daniel.

2<sup>o</sup> PRIX DE L'EMPEREUR, 1,500 FR.

Pour chevaux entiers et juments de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans la division du Nord, et dont la généalogie est tracée au *Stud-Book* anglais ou français. — Entrées, 50 fr.; le vainqueur recevant la moitié des entrées; l'autre moitié pour le deuxième arrivant; — distance: 2,400 mètres; — poids: 3 ans, 50 kilog., 4 ans, 60 kilog.; 5 ans et au-dessus, 63 kilog. 1/2. — Un gagnant d'un prix de 2,000 fr., entrée comprise, portant 2 kilog. de plus; de 3,000 fr., 3 kilog.; de 4,000 fr., et au-dessus, 5 kilog. — Six chevaux engagés.

Arrivée première, *Ouverture*, à M. le comte de Rederic, montée par J. Bens.

Arrivée deuxième, *Carmélite*, à M. de Barracé, montée par Marbooty.

3<sup>o</sup> UN PRIX (OBJET D'ART).

Quatre kilomètres, au trot, par les Officiers de l'Ecole, sur les chevaux de l'Etat, sans condition de temps ni de poids. — Sept chevaux engagés.

Arrivé premier, *Redoutable*, monté par M. Desser, Deuxième, *Lucrèce*, montée par M. Ducos.

4<sup>o</sup> PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL, 1,200 FR.

Pour chevaux entiers et juments de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans le département de Maine-et-Loire, inscrits au *Stud-Book* français. — Distance: 4,000 mètres; une épreuve; — Poids pour l'âge, suivant le règlement du 17 février 1853, savoir: 3 ans, 51 kilog. 1/2; 4 ans, 60 kilog.; 5 ans, 63 kilog.; 6 ans et au-dessus 64 kilog. — Entrées, 100 fr.; le second arrivant double son entrée, le reste au vainqueur. — Trois chevaux engagés.

Arrivée première, *Voltigeuse*, à M. de Coislin, montée par Daniel.

Arrivée deuxième, *Mouchette*, à M. de la Béraudière, montée par T. Smith.

Ce premier jour de Course, malgré les préparatifs que tout le monde faisait dans l'attente du maréchal Pélissier, a été beaucoup plus animé que nous n'aurions cru. — Chaque lutte a été admirable et la victoire noblement disputée. — Mais les grands combats sont réservés pour dimanche, c'est alors que chaque combattant redoublera d'adresse et de zèle pour emporter la palme décernée par le duc de Malakoff.

#### BOURSE DU 4 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 70 33

4 1/2 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 93.

#### BOURSE DU 5 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 03 cent. — Fermé à 70 30.

4 1/2 p. 0/0 baisse 03 cent. — Fermé à 94 93.

P. GODET, propriétaire-gérant.



### A VENDRE UN TRÈS-BEAU CHEVAL,

Parfaitement dressé à la selle et à la voiture, âgé de 6 ans.

Ce cheval sera monté dimanche pendant les courses sur l'hippodrome.

S'adresser à M. CARRIES, hôtel de la Croix-Verte. (000)

marche, et la petite colonne se précipita en avant avec un élan qui devait renverser tous les obstacles.

L'affaire ne prit pas beaucoup de temps, en effet, et les Kabyles se retirèrent précipitamment devant une fusillade des plus vives, et en laissant une trentaine des leurs sur le champ de bataille.

Comme le maréchal supposait les principales forces de l'ennemi à sa gauche, il y dirigea d'abord les zouaves, sauf deux compagnies de la gauche de ce bataillon qu'il fit tourner à droite avec une demi-section de sapeurs. Polyte, le sergent et Henry faisaient précisément partie de ces derniers.

Malheureusement la cavalerie et les cacolets avaient embarrassé la marche de l'infanterie dans le sentier difficile qu'ils avaient à suivre, et le 48<sup>e</sup> n'arriva pas assez vite pour soutenir les zouaves contre une grosse attaque des Kabyles venant de ce côté. Ces troupes, emportées par leur ardeur, ayant poussé trop loin les premiers ennemis qu'elles avaient rencontrés, se trouverent un instant compromises et éprouvèrent des pertes très-sensibles; peut-être même eussent-elles été détruites, si quelques compagnies du 5<sup>e</sup> léger et le 48<sup>e</sup> n'étaient enfin arrivés à leur secours.

La ligne de l'ennemi se trouvait donc coupée en deux, et, des qu'ils virent les Français maîtres des points culminants qui débordaient leur droite, toute cette droite prit l'épouvante et se précipita avec confusion sur l'Oued-Kesseub.

Pendant que ces faits se passaient, l'ordre était envoyé de rallier les bataillons qui avaient tourné à gauche, de détruire les villages situés dans cette direction, et de rentrer ensuite au camp; et, pour leur donner le temps d'opérer ce mouvement, le maréchal laissa un instant reposer les troupes engagées sur le côté opposé.

Ce temps d'arrêt fut vraisemblablement pris par les Kabyles pour une retraite; ils jugèrent que les troupes allaient se retirer, et de tous côtés ils se rallièrent aussitôt pour les harceler.

Elles mirent à ce retour offensif d'autant plus d'ardeur qu'à ce moment même on vit arriver de loin, et sur la gauche, un gros contingent des pentes du nord du Jurjura, dont le chiffre pouvait bien atteindre à trois mille hommes.

Ces derniers s'avancèrent, à la faveur d'une pente très-rapide et très-boisée, à portée de pistolet des voltigeurs du 48<sup>e</sup>, et les abordèrent par une vive fusillade. Les voltigeurs, un peu surpris de cette brusque attaque, cédèrent d'abord le terrain; mais, soutenus à l'instant par trois compagnies du même régiment, et appuyés par deux bataillons du 5<sup>e</sup> léger, ils reprirent une offensive énergique et rapide. Les Kabyles furent jetés en bas et chassés des bois avec des pertes considérables, et refoulés sur une autre colline en face. — Dans le même moment, la droite était de nouveau attaquée par les Kabyles précédemment battus; mais le 26<sup>e</sup> régiment, dirigé

par le colonel Pélissier, les repoussa avec une grande vigueur.

Il était alors cinq heures du soir quand la lutte cessa. L'affaire avait été chaude, l'attaque opiniâtre, la défense énergique; les Français y avaient perdu trente-deux hommes et comptaient quatre-vingt-seize blessés. Un seul officier avait été tué, et il appartenait au bataillon des zouaves.

Quant à l'ennemi, il avait perdu environ six cents hommes, sans compter les blessés.

Cependant, après une journée aussi bien remplie, les troupes étaient rentrées au camp pour s'y livrer au repos, qu'elles avaient bien gagné. Mais l'ardeur inséparable d'une pareille lutte n'avait pu se calmer en si peu de temps, et, pendant une partie de la nuit, il régna dans le camp une grande agitation.

On allait, on venait, on comptait ses morts, on soignait ses blessés, on se serrait la main en se félicitant d'avoir échappé au danger. Ça et là les cantines se remplissaient de groupes animés; les jeunes payaient à boire aux anciens, et autour de toutes les tables c'étaient des propos joyeux, des récits vifs et accentués des principaux événements de la journée.

On donnerait difficilement l'idée d'un pareil spectacle. Mais le plus curieux tableau était certainement le mouvement que l'on remarquait dans le quartier habité par les zouaves et les carabiniers.

(La suite au prochain numéro.)

## A CÉDER

Un FONDS de CHARPENTIER, Avec tous les outils et appareils et le bois qui se trouve dans le chantier.

On CÉDERAIT également de suite,

La MAISON, qui est propre à l'établissement de toute industrie.

S'adresser à M. MONESTEAINE, charpentier, rue de la Petite-Douve, 21, à Saumur. (535)

## A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

Un TRÈS-BEAU PRÉ à deux herbes, Nommé le Pré de la Perrière,

Commune de Chacé, d'une exploitation très-facile, aboutissant au chemin, joignant au couchant la rivière du Thouet, et au levant ledit chemin. Ce pré est affilé de jeunes peupliers et truisées, contient 5 hectares 92 ares 74 centiares. La vente s'en fera en total ou par lots.

Pour traiter, s'adresser à M. MILLON-GUITARD, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire.

## A VENDRE

UNE JUMENT POULINIÈRE, 3/4 sang anglais, issue de Caravan et d'une Boulonnaise, âgée de 6 ans, robe noire, dressée à la selle et la voiture.

UNE POULICHE, demi-sang anglais, robe baie foncée, âgée de trois ans, issue de la jument ci-dessus désignée, et de Langlois, étalon de l'Etat.

S'adresser au bureau du journal. L'on donnera extraits de naissances, et certificats des primes (1<sup>re</sup> classe) obtenues par l'une et par l'autre. (537)

## UNE MAISON,

Située rue Basse Saint-Pierre,

A LOUER

Pour Noël prochain.

S'adresser à M. BAUDRY, propriétaire. (538)

## A VENDRE

### UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, actuellement occupée par MM. Guémois, marchand boucher; Rousseau, marchand chapelier, et Hermenou, marchand épicier.

S'adresser à M<sup>me</sup> JOUDRAN, propriétaire aux Ponts-de-Cé, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (496)

## A LOUER

PRÉSENTMENT,

Une MAISON, parquetée, avec cour et JARDIN, rue Saint-Lazare.

S'adresser à M<sup>me</sup> LEROY, à côté, ou à M. SERGÉ, rue d'Orléans. (452)

## A VENDRE

### FONDS DE QUINCAILLERIE ET MÉTAUX,

A Poitiers (Vienne), au centre de la ville.

Gros et demi-gros. — Bonne clientèle.

Bail au gré de l'acquéreur.

Facilités pour les paiements.

S'adresser, à Poitiers, à M<sup>e</sup> GIRARD DE SOUBEYRAND, notaire, successeur de M. Marganne. (509)

## A VENDRE

En totalité ou par parties,

### UNE PROPRIÉTÉ,

Située à Munet, commune de Distré,

Appartenant à M. Sallé, et composée de maison d'habitation, jardins, parcs, terres, vignes, carrière et logement de vigneron.

S'adresser, pour traiter, à M. BOUILLEAU, géomètre à Saumur, rue des Boires, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (512)

## CHANGEMENT de DOMICILE.

L'Etude de M<sup>e</sup> BODIN, avoué, successeur de M. LECOY, est transférée rue d'Orléans, 66.

## A CÉDER

UN OFFICE D'HUISSIER, dans l'arrondissement de Saumur.

S'adresser à M. PLUMEREAU, titulaire à Montrenil-Bellay. (406)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

### OU A LOUER

ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT,

Deux MAISONS, à Saumur, rue du Temple, nos 10 et 12.

S'adresser audit notaire. (458)

## A CÉDER

Présentement,

TOUT MEUBLÉ

L'HOTEL DES MESSAGERIES, Situé à Saumur.

S'adresser à M. BOUCHÉ, qui l'occupe.

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 14 septembre 1856, à midi précis,

En l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur,

### UNE MAISON,

NOUVELLEMENT RESTAURÉE, Sise à Saumur, place Saint-Pierre, n<sup>o</sup> 12, dépendant de la succession de M<sup>me</sup> DUVEAU, consistant en :

Une boutique à cheminée, avec arrière-boutique, cave dessous, une chambre à cheminée au premier étage, une chambre pareille au deuxième étage, deux chambres au troisième étage, grenier au-dessus.

Joignant pardevant la place Saint-Pierre, d'un côté du levant M. Chaulouineau, d'autre côté du couchant M. Bouchereau, au fond du nord M<sup>me</sup> Delaporte.

Facilités pour les paiements.

S'adresser : 1<sup>o</sup> A M. Charles DUVEAU, bijoutier, rue du Marché-Noir; 2<sup>o</sup> A M. PELOU, rue du Puits-Neuf, n<sup>o</sup> 36;

3<sup>o</sup> Et audit M<sup>e</sup> CHASLE, notaire, place de la Bilange. (516)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

## A VENDRE

### UNE MAISON,

Située à Saumur, place Saint-Pierre, Occupée par M. BERGE, sellier.

## A LOUER

Pour la St-Jean 1857,

Une MAISON et un JARDIN, Situés rue de Bordeaux,

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur, ou à M. DELARUE, propriétaire, rue de l'Ermitage. (522)

## A LOUER

Présentement.

Une MAISON, sise au Font Fou-chard, occupée par M<sup>me</sup> veuve Aubelle. S'adresser à M<sup>me</sup> AUBELLE.

## A LOUER

PRÉSENTMENT

### UNE MAISON

Avec Jardin,

Sise Porte-du-Bourg, anciennement occupée par M. Aubry.

S'adresser à M<sup>lle</sup> LATRAU, rue du Collège. (86)

## A LOUER PRÉSENTMENT

ou à la St-Jean prochaine,

APPARTEMENTS et CHAMBRES, situés à Saumur, quai de Limoges, n<sup>o</sup> 153.

MAISON POUR BOULANGERIE, au même n<sup>o</sup>, à louer pour la St-Jean 1857.

S'adresser à M<sup>me</sup> GODIN, dans la maison (258)

## A LOUER

Présentement

Une jolie MAISON de campagne, A la porte de Saumur.

## A LOUER

Présentement

Deux belles CAVES, sises Grande-Rue, à Saumur.

S'adresser à M. HUGONET.

## DEPURATIF VÉGÉTAL

Il est reconnu que le Sirop de Salsepareille composé est bien supérieur au Rob pour la guérison des Dartres, Syphilis, Gales dégénérées, Scrofules, Rhumatismes et toutes les Maladies de la peau et du sang. Ceux qui feront usage du Sirop de Salsepareille de QUET Aîné peuvent compter, tout à la fois, sur un résultat plus grand et une dépense moindre. Il faut toujours exiger le cachet et la signature QUET Aîné.

Dépôt dans les pharmacies tenant les Spécialités, notamment à Saumur, à la pharmacie CH. LEBRUN, rue Royale, 7. (472)

## A LOUER

Présentement,

Une MAISON, située à la Croix-Verte.

Et à CÉDER,

LE FONDS DE MERCERIE

Et d'ÉPICERIE qui y est établi.

S'adresser à M. DESCHAMPS fils.

## A CÉDER

DE SUITE,

UN ÉTABLISSEMENT DE SELLERIE ET CARROSSERIE,

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 59. S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

## ÉTUDE

# SUR LA CHARITÉ CHRÉTIENNE

Par F. DABURON,

Juge au Tribunal civil de Saumur et membre du Conseil général.

A Saumur, chez tous les Libraires;

A Angers, chez MM. COSNIER ET LACHÈSE, LAINÉ ET BARRASSÉ;

A Paris, chez M. LECOFFRE, rue du Vieux-Colombier, 29. (528)

## GRANDE BAISSÉ DE PRIX OFFERTE AUX DAMES

# LA FRANCE ÉLÉGANTE

(Journal des Salons et des Modes parisiennes. — Directrice : M<sup>me</sup> la comtesse DASH)

Voulant faire profiter ses abonnés des avantages de la nouvelle loi qui réduit de moitié les droits de poste sur les publications périodiques, ne coûte plus, pour Paris, que 15 fr. par an; six mois 8 fr.; trois mois 5 fr.; et pour les départements, la Corse et l'Algérie, que 18 fr. par an; 10 fr. pour six mois; 6 fr. pour trois mois; ce qui ne l'empêche pas de conserver sa supériorité de rédaction et de paraître toujours trois fois par mois, soit 36 fois par an, avec trente gravures de modes colorées, quinze planches de dessins de broderies par M. Mille, notre premier dessinateur en ce genre, quinze planches de patrons de grandeur naturelle pour robes chapeaux, manteaux, vêtements d'enfants, lingerie, etc., environ quarante morceaux de musique pour chant et piano, et une multitude de dessins et modèles pour travaux de dames, en tapisserie, filet, crochet, tricot, etc.

Tous les journaux de modes ne paraissant qu'une fois par mois coûtent 10, 12 et 14 fr. par an.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois, au gré du souscripteur. — Bureaux à Paris, 30, rue des Jeûneurs. — Envoyer franco un bon sur la poste à l'ordre du Directeur ou s'adresser aux libraires et aux messageries.

Pour la BELGIQUE, on reçoit les abonnements au même prix que pour la France, à l'Office de publicité, 39, rue Montagne-de-la-Cour, à Bruxelles.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,